

MAZAN

HIVER
2020-2021



Louis Bonnet, maire de Mazan,
Marie-Hélène Morel, vice-présidente du CCAS,
les élus du Conseil municipal,
les bénévoles et le personnel municipal
sont heureux de vous offrir ce colis gourmand
et vous souhaitent de belles fêtes de Noël et de fin d'année
Bon à vous, votre maire Louis Bonnet

Décembre 2020

Les colis de Noël de la Mairie

**DOSSIER:
LE PATRIMOINE, SOLIDARITÉ**

le SOMMAIRE

03



ÉDITORIAL

04



LA BOISERIE

06



BRÈVES

08



BIBLIOTHÈQUE

09



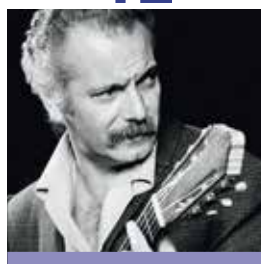
PORTRAIT

10



DOSSIER

12



AGENDA

14



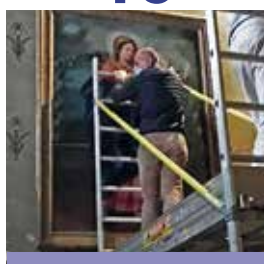
CONSEIL MUNICIPAL

15



OPPOSITION

16



TRAVAUX

18



INFOS COMMUNALES

22



ÉTAT CIVIL - INFOS

le BULLETIN d'INFORMATIONS MUNICIPALES de MAZAN - HIVER 2020-2021

Publication trimestrielle

Editeur : Mairie de MAZAN

Hôtel de ville - 66 boulevard de la Tournelle - 84380 MAZAN

Tél. 04 90 69 70 19 - E-mail : mairie-mazan@wanadoo.fr - Site : www.mazan.fr

Directeur de publication : Louis Bonnet

Élu responsable de la publication, rédacteur en chef : Georges Michel

Rédacteurs : Georges Michel, Caroline Maritan

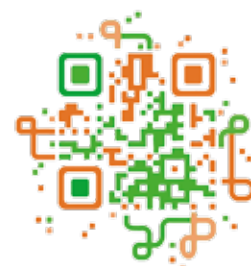
Crédit photos : copyright : service communication de la ville, service culture de la CoVe, Canal de Carpentras, Pascale Frevol, Audrey Pevergne, François Richy, Hubert Tabutiaux

Maquette : KH Communication

ISSN : 1143-9769

Impression : Certifié Imprim'Vert - Papier 100% recyclé

Tirage : 3 500 exemplaires - ISSN : 1143-9769



ÉDITORIAL



Mazanaises, Mazanais

Restons optimistes pour ce Mazan Info qui annonce l'hiver 2020-2021 ! C'est difficile, je vous l'accorde. Un coup d'œil dans le rétroviseur... Pas terrible cette année 2020 ! En mars, le président de la République nous a annoncé une guerre. Une expression sans doute un peu excessive pour nos plus anciens qui ont connu la débâcle, l'exode de 1940, les combats de la Libération, pour ceux qui ont servi la France en Afrique du nord ou, pour nos militaires qui se battent, aujourd'hui, au Mali.

2020 restera dans la mémoire collective comme une année compliquée avec une crise sanitaire dont les conséquences économiques et sociales sont et seront très lourdes.

Pour ne pas s'enfermer dans une analyse trop sombre, j'ose avancer qu'il y a eu un moment de démocratie avec les élections municipales de mars et de juin. Une nouvelle équipe s'est installée boulevard de la Tournelle avec des projets et des ambitions pour notre village.

Certes, la crise a ralenti la mise en place de notre programme mais nous avons travaillé durant ces derniers mois pour améliorer les relations entre les élus, les services et les Mazanais. Plus de proximité, plus d'écoute avec la population. La permanence des élus le samedi matin, la réactivité pour répondre à vos sollicitations reçoivent un accueil favorable. Je veux associer à cette volonté nos agents municipaux. Je reçois tous les jours des remerciements, des félicitations pour les interventions de notre police, de nos agents d'entretien, de nos services administratifs... Dans nos écoles, les assistantes sont mises à rude épreuve pour le respect de « *gestes barrières* » par les enfants.

Le Covid n'épargne personne, on le sait, mais il est connu comme particulièrement dangereux pour nos aînés. Là aussi, je veux féliciter les soignants de la maison de retraite Hippolyte Sautel qui ont su protéger ses pensionnaires du virus au prix de gros sacrifices personnels.

Pour nos élèves du primaire, nous avons, à deux reprises, distribué des masques : 1 900 « *masques enfants* » aux deux écoles Condamine et Saint-Dominique.

Pour nos aînés, afin qu'ils se sentent moins seuls, accompagnés par la commune, le CCAS a voulu les « *gâter* ». Avec ses bénévoles, ses agents et les élus, il a distribué successivement des barquettes de raisins Muscat AOP, des livres fleuris et pour Noël un panier gourmand.

Aujourd'hui encore la France souffre, Mazan n'y échappe pas. Pour vous aider, nos services et les élus répondent présents, n'hésitez pas à les solliciter.

Pour 2021, au nom du personnel de la mairie et de l'ensemble des élus, je vous souhaite le meilleur. Joyeux Noël à vous tous, à vos familles. Passez de belles et bonnes fêtes de fin d'année.

Bien à vous,


Votre Maire
Louis Bonnet

la BOISERIE

► HISTOIRE DU CHÂTEAU DE MAZAN

C'est à la Boiserie que l'association APCS a convié ses membres samedi 3 octobre à venir entendre Franck Petit conter l'histoire du château de Mazan. Une conférence allègrement conduite par l'universitaire qui a fait revivre la bâtisse à travers notamment la vie mouvementée du marquis de Sade, de sa famille et de ses amis proches. Mais aussi d'événements comme le premier festival de théâtre de Provence en 1772 ou bien encore des rénovations successives dont la dernière date de 2020.



◀ ROB HOPKINS, POUR UNE ÉCOLE DU FUTUR PLUS IMAGINATIVE

Avant d'investir la Boiserie où 200 personnes l'attendaient le 24 septembre, Rob Hopkins a rencontré deux classes de troisième du collège André Malraux. Les professeurs de SVT avaient préparé l'intervention en amont et l'auditoire a pu échanger autour de grandes questions écologiques. Labellisé développement durable, le collège vit la transition écologique tous les jours en initiant des actions de recyclage, de plantations, des expositions, etc. Une écologue Léa assure la médiation entre élèves et équipes enseignantes.

▼ DES ÉTUDIANTS VISITENT LA BOISERIE

Robert Célaire, professeur à l'école d'architecture à Montpellier, est venu faire découvrir la Boiserie à ses étudiants au mois d'octobre. Pour éclairer leur visite, deux guides très impliqués dans la réalisation de la Boiserie : Olivier Delaprisson (ONF) et Olivier Gaujard (Gaujard technologie scop)



▲ JOURNÉE PROFESSIONNELLE BOIS ET CARBONE

Jeudi 15 octobre près de 80 professionnels de la filière bois étaient réunis à la Boiserie pour s'informer et se former sur les dernières avancées techniques et écologiques de la construction bois. Organisée par l'association Forêt méditerranéenne, la journée portait sur le thème du carbone et tentait de répondre à la problématique « comment stockage dans le bois et substitution participent à l'atténuation du changement climatique ». A cette occasion, Louis Michel Duhén interrogeait les acteurs locaux mazanais sur la construction de la Boiserie.





◀ DEUX CONCERTS DE FLÛTES POUR LES ÉLÈVES DE MAZAN

Dans le cadre des actions culturelles de la Ville, deux concerts pédagogiques ont été proposés aux collégiens et aux écoliers de la Condamine. Après Hugo Reyne et la Simphonie du Marais en 2019, c'est avec le Consort Brouillamini que les élèves de la Condamine et du collège André Malraux ont découvert la grande famille des flûtes à bec. Ils ont embarqué mardi 13 octobre à la Boiserie pour 1 heure de voyage sonore à travers les siècles.

Avant le concert, 7 classes de 5ème ont bénéficié de deux heures d'atelier animé par Virginie Botty et Guillaume Beaulieu du Consort Brouillamini.

Ces actions sont organisées par l'association des Nuits Musicales de Mazan avec la municipalité. Elles ont reçu le soutien de la Drac Paca.

Fin octobre devaient se tenir deux très beaux concerts à la Boiserie et d'autres à Crillon-le-Brave, Mormoiron (lire la précédente édition du bulletin d'automne) ... La crise du Covid et le nouveau confinement ont eu raison du festival des Nuits Musicales de Mazan qui n'a pu avoir lieu.



▶ D'ÉTRANGES CIRCASSIENS À MONOCYCLES

Jeudi 22 octobre, la Boiserie accueillait le Duo Kilombo pour un spectacle de jongle et de portées acrobatiques...sur monocycles ! Pauline Chauvet et Jean Pommart sont deux artistes circassiens dont la compagnie est basée à Grenoble. Ils virevoltent avec légèreté et humour autour de la piste ronde, sur les mains ou leurs deux roues instables, tour à tour ils se rapprochent et se tiennent à distance pour se mesurer et s'apprivoiser...



◀ TAMBOURS DU ROCK

Un concert fédérateur, pour réunir les grands et les petits autour du rock, c'est le concept des Tambours du rock imaginé par Hervé Vernhes (Music révolution) et ses musiciens, techniciens, informaticiens... Car il en faut des talents pour mettre au point 2 h de spectacle sons et lumières, accueilli à la Boiserie ce vendredi 23 octobre, en demi-jauge. Une traversée sans nostalgie des 50 dernières années du rock, des standards, des hymnes, le tout accompagné par deux batteurs sur scène – Hervé Vernhes et Hugo Huc - par des images fortes et une création lumière précise. Le public était ravi !

les BRÈVES

► DU MUSCAT DU VENTOUX POUR NOS PLUS ÂGÉS

En septembre, le Pôle social de Mazan a remis un colis contenant une barquette de raisin muscat, un sachet de guimauves et deux masques, aux personnes de 90 ans et plus, ainsi qu'aux personnes résidant à l'Ehpad.



▲ RICHES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Pour ces journées européennes du patrimoine, Joseph Barruol, de l'association Culture et patrimoine, a conduit deux visites guidées dans le vieux Mazan. Aux nombreux curieux venus de tout le Vaucluse, l'historien a fait découvrir l'histoire médiévale de Mazan, ses co-seigneurs, ses grandes familles et ses hommes illustres durant 2 heures. Le nouveau propriétaire du château de Mazan a également accueilli plusieurs dizaines de personnes durant le week-end. Il leur a fait remonter le cours du temps au fil des anecdotes qui jalonnent la vie de la bâtisse et de ses restaurations successives.

▼ MAZAN S'ANIME POUR LE VIDE-GRENIER

Début octobre a eu lieu le vide-grenier du comité des fêtes. Sous la houlette de Valérie Rosic, présidente, et de l'adjointe en charge de l'événementiel, Sophie Clément, toute l'équipe a travaillé avec assiduité pour installer avenue de l'Europe, route de Caromb et place du 8 Mai, les stands de 85 exposants. Un rendez-vous que n'ont pas manqué les habitants du village, nombreux à venir chiner et se promener en

famille mais aussi profiter des terrasses des cafés et restaurants qui ont ouvert pour l'occasion. Sens de circulation, désinfection des mains et port du masque ont été mis en œuvre avec rigueur.



▼ DE NOUVELLES TENUES POUR LE CYCLO CLUB

Ils étaient nombreux à entourer leur président Philippe Jover, début septembre, à la cave Canteperdrix. De nouveaux maillots venaient d'être remis aux 28 membres de l'association, marquant ainsi les 100 000 km parcourus dans l'année !



▼ LES LECTURES FLEURIES DU PÔLE SOCIAL

Pour s'adapter aux contraintes liées à la crise sanitaire, l'édition mazanaise de la « Semaine bleue » a pris une forme différente. 80

« lectures fleuries » ont été offertes par le Pôle social aux personnes enregistrées sur le registre du CCAS. Il s'agissait d'un livre au choix (roman, histoire, policier, aventure) agrémenté d'une rose...



▼ 30^{ème} AUTO-CROSS DE CANTEPERDRIX

C'était les 10 et 11 octobre à Mazan, une organisation au cordeau et d'excellents retours tant des partenaires que des spectateurs... Bravo au Ventoux Auto-cross !



▲ HOMMAGE AU PROFESSEUR SAMUEL PATY, PLACE DU 11 NOVEMBRE

Mercredi 21 octobre, le maire a appelé la population à se rassembler pour honorer la mémoire de Samuel Paty et exprimer toute sa solidarité au corps enseignant qui était représenté par Mme Lenormand, Principale du collège André Malraux. Le professeur venait d'être sauvagement assassiné à la sortie du collège où il enseignait l'histoire, par un terroriste islamiste. Un hommage national lui a été rendu ce même soir, par le Président de la République.

▲ AUX MORTS POUR LA FRANCE, UNE CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE DIGNE ET RECUEILLIE

Sans public et réduite à une quinzaine de personnes autorisées, la cérémonie patriotique du 11 Novembre a pu néanmoins avoir lieu, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Le maire a rendu hommage aux soldats tombés pour la France en 2020 et à ceux de 14-18. Après la lecture du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens combattants, il a laissé la parole à Denis Largaud représentant les Anciens combattants de Mazan. Chacun a ensuite déposé une gerbe de fleurs puis, ensemble, ils ont observé une minute de silence. Le chant de la Marseillaise entonné par tous a clos la cérémonie. Aux côtés du maire, des élus et des anciens combattants se tenaient notamment le colonel de la Bardonnie chef de corps du 2^{ème} Régiment étranger de génie, le lieutenant-colonel Mathias Besançon officier de sécurité de la base aérienne 115 d'Orange et Jean Hecker, adjudant-chef engagé en 1956 dans le 14^{ème} régiment de chasseurs parachutistes de Toulouse.

(Lire le portrait p9)



la BIBLIOTHÈQUE

RETOUR SUR LES ANIMATIONS EN BIBLIOTHÈQUE AU MOIS D'OCTOBRE, AVANT LE CONFINEMENT



L'atelier « sur un fil », pour retrouver le fil d'une histoire à partir des images d'un livre



Avec les enfants du centre de loisirs, chasse aux livres pour retrouver des lettres et former un mot



Lecture et projection de « L'homme qui plantait des arbres » pour le cinquantenaire de la mort de Jean Giono



L'exposition sur les arbres et la forêt, agrémentée d'une bibliographie adaptée



Réouverture de la bibliothèque

PRÊT À EMPORTER

Mode d'emploi

1/ JE RÉSERVE MES DOCUMENTS

par téléphone au 04 90 69 82 76
par mail à bibliotheque@mazan.fr
sur www.bibliotheques.lacove.fr
en me munissant de mes identifiants
(n° de carte + 3 premières lettres en majuscules
du NOM suivies de l'année de naissance)

2/ JE PRENDS RENDEZ-VOUS

par téléphone au 04 90 69 82 76
ou mail à bibliotheque@mazan.fr

3/ JE PASSE AU POINT DE RETRAIT DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'accès se fait dans la cour arrière de la bibliothèque.
J'amène mon propre sac.
Je n'oublie pas mon attestation de déplacement en cochant la case « achats de fournitures ».

*choix
des livres
sur place
possible*
entrée située
côté jardin

LES RETOURS :

Les retours de documents papier se font dans la boîte de retour qui est installée devant le portail de l'entrée principale. Les DVD et la presse doivent être retournés dans leur bibliothèque d'origine.

BON À SAVOIR :

Les abonnements arrivant à échéance le 20/09 sont prolongés jusqu'au 5 janvier.
Les bibliothécaires peuvent réaliser des baluchons personnalisés à partir d'une sélection sur le thème de votre choix.

les RENDEZ-VOUS de l'HIVER

A l'heure où nous rédigeons le bulletin, les salles de réunion de la commune ne sont pas réouvertes au public en raison du confinement. Les événements inscrits dans cet agenda restent soumis à une autorisation de réouverture des lieux de réunion, par la Préfecture de Vaucluse.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Tous les samedis place du
11 Novembre de 8h à 12h.
Un panier gourmand à gagner chaque
début de mois.

Samedi 2 janvier

MINI STAGE EQUIHOMOLOGIE ENFANTS - ADOS

10h à 12h - 1775 Chemin d'Aubignan
Évènement ISOFACULTE,
Cheval Nature & Santé
25 - 30€ - Infos : 06 74 66 83 45,
info@isofaculte.fr

Mardi 12 janvier

COMITÉ DE LECTURE

14h - Bibliothèque municipale Francine
Foussa
Contact : 04 90 69 82 76

Samedi 16 janvier

ATELIER GRAINS DE LIRE

14h30 - Bibliothèque municipale
Francine Foussa
Contact : 04 90 69 82 76

Samedi 23 janvier

NUIT DE LA LECTURE

19h - Bibliothèque municipale Francine
Foussa
Escape game tiré des ouvrages
« Mes premières enquêtes »
Contact : 04 90 69 82 76

Samedi 30 janvier

CITOYENNETÉ LAÏCITÉ

16h30 - Petite salle de la Boiserie
Conférence assurée par Jean-Pierre
Frayse, président de la Société
d'Action et d'Études Laïques. Nous vous
proposons une réflexion élargie sur ces
deux notions : citoyenneté et laïcité qui
constituent le socle de notre République.
Que signifie être citoyen aujourd'hui ?
Organisée par le Cercle Républicain.
Contact : 06 22 63 64 09 /
baycheredany@gmail.com

Dimanche 31 janvier

ATELIER D'ARGOS ET BASTET

14h15 salle de l'Allée ou jardins de la
mairie
Organisé par l'association Argos et Bastet

En Février

EXPOSITION SUR LE VIEUX MARSEILLE

Bibliothèque municipale
Francine Foussa
Entrée libre - aux horaires d'ouverture
de la bibliothèque
Contact : 04 90 69 82 76

Samedi 6 février

L'HISTOIRE EXTRAORDINAIRE DU CAMP DES MILLES

16h30 - Petite salle de la Boiserie
Conférence de Guy Marchot,
accompagné par Yvon Romero.
Il s'agit de l'histoire extraordinaire

du camp des Milles, situé à Aix-en-
Provence, qui a reçu de 1939 à 1942,
de nombreux internés ressortissants
de l'Empire Allemand et notamment
l'intelligentsia allemande qui a fui le
régime d'Hitler depuis 1933 et qui s'est
installée dans le Sud de la France.
Organisé par le Cercle Républicain.
Contact : 06 22 63 64 09 /
baycheredany@gmail.com

Mardi 9 février

COMITÉ DE LECTURE

14h - Bibliothèque municipale Francine
Foussa
Contact : 04 90 69 82 76

Samedi 13 février

« LA PESTE DE 1720 »

Conférence de M. Allègre, conférencier
de la CoVe
14h30 - Bibliothèque municipale
Francine Foussa
Contact : 04 90 69 82 76

Mercredi 17 février

ATELIER MASQUES

15h-17h - Bibliothèque municipale
Francine Foussa
A partir de 6 ans
Contact : 04 90 69 82 76

Mercredi 24 février

CINÉMA À LA BOISERIE

Organisé par la commune de
Mazan.
Contact : 04 90 69 70 19
Billetterie en mairie, sur place le soir du
spectacle
Plus d'infos sur www.mazan.fr

Dimanche 28 février

ATELIER D'ARGOS ET BASTET

14h15 salle de l'Allée
Organisé par l'association Argos et
Bastet

Du lundi 22 février au samedi 6 mars

STAGES EQUIHOMOLOGIE ENFANTS, ADOS ET ADULTES

Divers thèmes : Cheval et musique,
savoir-être, déco-poney, land art...
Évènement ISOFACULTE, Cheval Nature
& Santé
1775 Chemin d'Aubignan
25 à 70€ - Infos : 06 74 66 83 45,
info@isofaculte.fr

En mars

MOIS DES POÈTES :

HOMMAGE À BRASSENS

Bibliothèque municipale Francine
Foussa
Bibliographie et discographie proposée
Contact : 04 90 69 82 76

Lundi 1^{er} mars

CINÉCONFÉRENCE AVEC IMAGES

DU MONDE

18h - La Boiserie

Organisée par la commune de Mazan.
Contact : 04 90 69 70 19
Billetterie en mairie, sur place le soir du
spectacle .
Plus d'infos sur www.mazan.fr

Mercredi 3 mars

COLLECTE DE SANG

A partir de 15h - La Boiserie
Organisée par l'EFS
Prise de rendez-vous sur resadon.fr
Contact : 04 90 51 01 58

Jeudi 10 mars

MAZ'EMBAUCHE

A partir de 9h, la Boiserie
Organisé par le Pôle social
04 90 69 52 55

Samedi 13 mars

JOURNÉE D'HISTOIRE DU COMTAT - CYCLE DE CONFÉRENCES

A partir de 9h - La Boiserie
Organisé par l'association culture et
Patrimoine - Contact : 06 21 67 62 67

Mardi 16 mars

COMITÉ DE LECTURE

14h - Bibliothèque municipale Francine
Foussa
Contact : 04 90 69 82 76

Du 16 au 27 mars

EXPOSITION « DE BRIC ET DE BROC »

À PARTIR DES ŒUVRES DE CHRISTIAN VOLTZ

- Mercredi 17 mars ateliers
- Samedi 27 mars de 10h à 12h :
animation pour enfants en partenariat
avec la CoVe suivie d'un apéritif
Bibliothèque municipale Francine
Foussa - 04 90 69 82 76

Samedi 27 mars

1939 - LES RÉFUGIÉS DE L'ENFER (Comment la France accueillit les républicains espagnols)

16h30 - Petite salle de la Boiserie
Conférence de Monsieur Roberto
Fornies Alaiz. En douze jours de l'hiver
1939, presque 500 000 républicains
espagnols vaincus par le franquisme se
sont réfugiés en France.
Tout public.
Organisée par le Cercle Républicain.
Contact : baycheredany@gmail.com /
06 22 63 64 09

Dimanche 28 mars

ATELIER D'ARGOS ET BASTET

14h15 salle de l'Allée
Organisé par l'association Argos et
Bastet

Mercredi 31 mars

ATELIER PÂQUES

15h à 17h - Bibliothèque municipale
Francine Foussa
Décorer son œuf de Pâques
A partir de 6 ans.
Contact : 04 90 69 82 76

DOSSIER

LE PATRIMOINE

Georges Michel, vous êtes premier adjoint, délégué au patrimoine. Quel est le périmètre de vos attributions ?

Pour vous répondre, j'ai envie de rappeler la définition que l'UNESCO donne du patrimoine : « *L'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturel et naturel sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration* ». Mazanais,



nous sommes tous les héritiers d'un patrimoine d'une très grande richesse. Patrimoine immatériel d'abord. Lorsque nous soutenons notre fête votive, nous défendons une tradition ancienne de nos villages.

Patrimoine matériel, évidemment. Il faut, ici, différencier, le patrimoine privé du patrimoine communal.

Pour le premier, nombre de nos concitoyens, amoureux de belles pierres, contribuent à restaurer, entretenir, mettre en valeur le patrimoine architectural mazanais : maisons du centre ancien, mas et masets dans la campagne... Un dispositif existe pour encourager la rénovation des façades. Nous devons mieux le faire connaître.

Opération façades

Le saviez-vous ? Un dispositif, dans le cadre d'un partenariat avec l'association Soliha 84 habitat et territoires, permet de subventionner la réfection d'une façade. Le nombre prévisible de façades subventionnables est de cinq par an, pour un montant correspondant à 30 % du montant des travaux, plafonné à 2.000 euros. Pour tout renseignement, s'adresser au service urbanisme de la mairie 04 90 69 70 19.

L'enjeu du patrimoine est-il seulement de « conserver » ?

Evidemment, non. On n'hérite pas pour accumuler mais pour transmettre à son tour. Le patrimoine, c'est ce qui nous rattache à nos racines, nous identifie. Pas de racines, pas d'arbre, pas de fruits ! Mais la conservation et la mise en valeur de notre patrimoine sont aussi un enjeu économique. Les Français, mais aussi, plus largement nos voisins européens, sont de plus avides de découvrir les trésors cachés de notre pays. Pas seulement les grands monuments mais ce qu'on appelle le petit patrimoine qui a tout autant d'intérêt puisqu'il est source d'émotions. Et Mazan, en la matière, est richement pourvue ! Il suffit de se donner la peine de lever les yeux lorsqu'on parcourt le centre ancien.



La chapelle des Pénitents blancs

Quels sont les projets principaux pour les cinq prochaines années ?

En matière de patrimoine, le temps ne se compte pas en années mais en dizaines d'années ! Néanmoins, un chantier important va devoir être lancé. Il s'agit de la restauration de la chapelle des Pénitents blancs près de l'église paroissiale. La commune a reçu cet été le rapport de diagnostic. Cet édifice est en danger, il faut le sauver ! Pas seulement pour y réinstaller notre musée mais parce que son plafond peint du XVII^e siècle est une œuvre remarquable qui témoigne de la vitalité artistique et de la foi des Mazanais de cette époque. Évaluée à un million d'euros, la restauration de cet édifice, classé aux Monuments historiques, contribuera à la mise en valeur du centre ancien. Commence pour nous un gros travail pour le montage financier du projet. Nous espérons pouvoir commencer les travaux en 2022. Le patrimoine demande de la patience...



Le plafond peint de la chapelle des Pénitents blancs

SOLIDARITÉ

Marie Hélène Morel, vous êtes adjointe déléguée à la solidarité, aux séniors et au CCAS, comment envisagez-vous vos missions au sein de la commune ?

Alors que la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 fragilise toute la société française et atteint le lien social, notre rôle au pôle social est de porter secours et assistance aux personnes les plus démunies. Personnes âgées, personnes malades ou seules, elles sont nombreuses à être désorientées et rendues encore plus vulnérables par cette nouvelle crise. En tant qu'adjointe, je coordonne les actions du Pôle social, qui englobe le CCAS.



La plupart des événements sont annulés, comment poursuivre votre mission ?

Au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), nous adaptons les événements aux mesures de distanciation physique. Pour cela nous devons faire preuve de beaucoup d'imagination. Ainsi pour le téléthon, les actions de terrain qui avaient été prévues comme le portage de petits-déjeuners, les

buvettes, etc. n'ont pas pu avoir lieu mi-décembre. On a lancé un appel aux dons et organisé un concours de dessin par voie dématérialisée. Jusqu'au 15 janvier, les enfants âgés entre 4 et 15 ans peuvent faire parvenir un dessin, sur les thèmes choisis. Autre exemple, le repas de Noël des aînés traditionnellement organisé à la Boiserie a été remplacé par les « colis de Noël » (voir photo ci-dessous).

Au quotidien, comment le CCAS intervient-il dans la vie des gens ?

L'équipe en place tient à jour un registre des personnes vulnérables. A partir du moment où les personnes se sont faites enregistrées, en appelant elles-mêmes ou par un de leur proche, nous pouvons mettre en place une veille. Chaque jour, les agents du pôle social les appellent et s'assurent de l'état de leur santé. Ils recensent les besoins éventuels et déposent en boîtes aux lettres les masques de protection et des attestations de déplacement.

Existe-t-il un mouvement de solidarité dans la population mazanaise ?

Oui ! Par exemple, lors du 1^{er} confinement en mars s'est mis en place un système de livraisons à domicile pour les courses et les médicaments, avec les commerçants mazanais. Nous proposons toujours ce service. D'ailleurs, sans notre équipe de bénévoles très dévoués nous ne pourrions pas mener autant d'actions et mettre en œuvre tant de services.

Bon à savoir : l'inscription au registre des personnes vulnérables se fait sur la base du volontariat auprès du Pôle social/CCAS : 04 90 69 52 55.



Préparation des 310 colis de Noël qui sont allés aux personnes inscrites de plus de 80 ans, par Michèle Raffard, Ghislaine Barruol, Julie Lecomte, Djamel Benyahia, Lysa Caruso, Stéphane Claudon, Anne Chartier, Marie-Hélène Morel (vice-présidente du CCAS) et Louis Bonnet (Maire de Mazan)
(Photographie : Hubert Tabutiaux ©)

le PORTRAIT

INTERVIEW

JEAN HECKER

Si vous demandez à Jean Hecker, 88 ans, de raconter sa vie, il vous répond « *C'est vite fait* » ! Deux heures après, vous le quittez après avoir assisté à un défilé au galop, impeccable et magnifique : celui de ces vingt-sept ans passés sous l'uniforme : métropole, Indochine, Algérie, métropole. Un défilé précis : aucune hésitation dans les dates. La mémoire n'a pas posé le sac. Jean Hecker, lui, a posé le sien, il y a quarante ans. Quarante ans qu'il n'est plus militaire mais dans l'âme, il est resté un soldat. Il le sera jusqu'au dernier souffle.

Rien pourtant, a priori, ne destinait ce fils et petit-fils de boulanger – les Mazanais les plus anciens se souviennent de la boulangerie Hecker dans le centre du village – à devenir militaire. Certes, un vieux Mazanais, de huit ans son cadet, vous dira bien que Jeannot avait un peu une réputation de « tête brûlée » à l'époque. Mais en 1952, les « têtes brûlées » n'incendiaient pas les voitures ; elles s'engageaient pour la France ! Appelé à 20 ans, Jean Hecker se porte volontaire pour l'Indochine. D'ailleurs, de toutes ses nombreuses décorations, c'est de la croix du combattant volontaire

dont Jean Hecker est le plus fier. Combattant et volontaire, tout un programme de vie ! Mais notre volontaire n'enrobe pas les choses dans des mots pour enjoliver. Il le reconnaît, la prime ne fut pas pour rien dans son engagement. 34 000 francs, de quoi acheter une demi-vespa ! La vespa tout entière, il se l'offrira à son retour, deux ans plus tard. Parti « *deuxième cul* » (simple soldat), en 1955, il revint en métropole avec le grade de caporal et deux citations à sa croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures, gagnées dans les commandos cambodgiens. « *J'étais beau comme un dieu* » nous dit-il avec son accent qui n'a jamais trahi le Comtat. On veut bien le croire : 65 ans plus tard, Jean Hecker porte beau, toujours dans une tenue impeccable.

Ce matin-là, lorsqu'il nous reçoit, il arbore une cordelière camarguaise et, sur son gilet, les insignes du brevet parachutiste et de son régiment de cœur, le Brave 14. Car, après s'être demandé s'il n'allait pas arrêter l'armée, le caporal-chef Hecker signe finalement à Avignon en 1956 un engagement pour



Jean Hecker à la cérémonie du 11 Novembre, en 2020



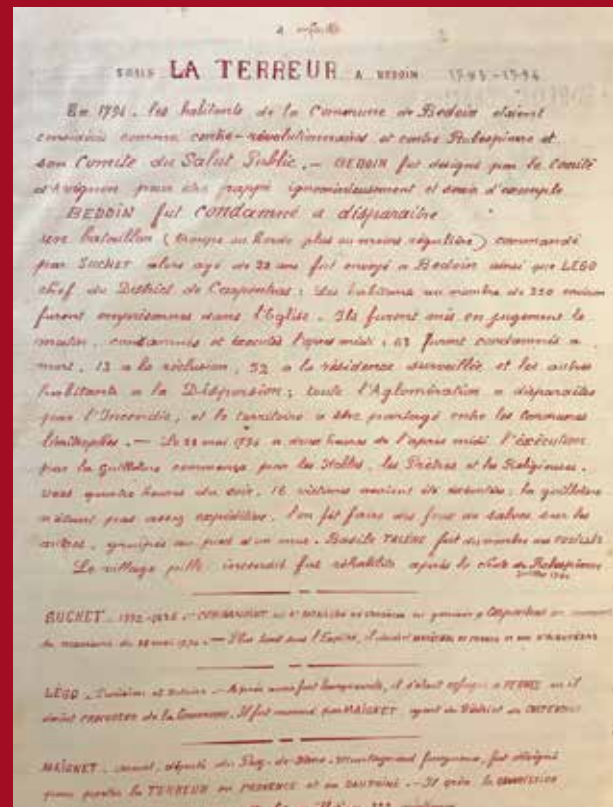
les parachutistes. Ce sera le 14^e régiment de chasseurs parachutistes de Toulouse. Une fois breveté para, c'est le départ pour l'Algérie. Le temps nous manque – il aurait fallu y passer la journée – alors on résumera la guerre de Jean Hecker ainsi : « *On allait de partout* » ... En 1958, retour en métropole pour instruire les nouvelles recrues. Et c'est là que le sergent Hecker « tombe » sur Marie-Antoinette. Quatre mois après, ils étaient mariés. Soixante et deux années plus tard, ils sont toujours ensemble. Quatre enfants, sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants sont venus compléter la section Hecker. A peine marié, il repart pour l'Algérie. En 1959, à 27 ans, la prestigieuse médaille militaire lui est conférée. Deux « clous » à sa croix de la Valeur militaire, Hecker a commandé au feu. « *C'est facile de commander : il suffit de dire "Faites comme moi"!* » Viendra le terrible épisode de la fin de la présence française en Algérie, le putsch auquel son régiment participera. Là, le récit s'embue. Il se souvient, comme si c'était hier, lorsque les officiers - « *nos officiers* » - furent emmenés après l'échec du putsch. En 1962, retour en France.

Les années qui suivirent furent celles de la vie de famille entre Montauban et Montpellier. Mais l'aventure avait pris fin. En 1979, l'adjudant-chef Hecker quitte l'armée et devient gardien d'immeuble à la Grande-Motte. Et

1794 : Le massacre de Bédoin

Dans la nuit du 1^{er} au 2^e mai 1794, l'arbre de la Liberté est arraché par des inconnus. Le 5 mai, l'agent national Le Go arrive à Bédoin avec une troupe de deux cents hommes, commandée par Suchet, futur maréchal d'Empire. La population est alors rassemblée dans l'église et sommée de livrer le coupable. Le 10 mai, une commission populaire, chargée de juger l'affaire, arrive d'Orange. Le procès se termine le 28 mai. Sur 130 accusés, 63 sont condamnés à mort et exécutés le jour-même. 35 personnes furent guillotonnées, 28 fusillées, dont l'ancêtre de Jean Hecker.

La population du village fut obligée d'assister à ce massacre légal. Les corps furent jetés dans la fosse commune. 500 maisons furent détruites par la troupe, la voute de l'église en partie démolie, les terrains agricoles rendus infertiles



puis, ce sera le retour au bercail, à Mazan, que Jean Hecker n'avait jamais vraiment quitté. Car ses racines sont là, au pied du Ventoux. Commence pour le visiteur un autre défilé : celui des ancêtres. Un nom alsacien ? Car son aïeul, maître-bottier quitta Epinal au mitan du XIX^e siècle pour venir dans le Vaucluse et y faire souche en épousant une fille du pays, une demoiselle Sorlot, de Bédoin. Elle-même fille d'un lorrain venu rejoindre son frère curé du village et y avoir trouvé aussi son bonheur. Et en remontant encore le temps, Jean Hecker évoque son ancêtre Basile Talène, chirurgien, fusillé en 1794 sous la Terreur. Jean Hecker n'a rien oublié. Rien.

SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL

5 NOVEMBRE

Le Conseil Municipal de la commune de MAZAN, s'est réuni en séance publique à La Boiserie, sous la présidence de M. Louis BONNET, maire. Vingt-neuf conseillers municipaux ont été légalement convoqués. Vingt-neuf étaient présents ou représentés.

Le conseil municipal a adopté son règlement intérieur.

Il s'est opposé à la mise en place de PLU intercommunal.

Il a approuvé un projet de convention d'occupation du domaine public pour l'accueil et l'exploitation d'une installation de radiotéléphonie mobile dans la zone du Piol.

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, M. Georges MICHEL, premier adjoint, a été désigné pour prendre toutes décisions et signer tous documents relatifs à une demande d'urbanisme à la place du maire.

Il a approuvé la signature d'une convention ayant pour objet la mise à disposition d'un marché de fourniture et d'acheminement de gaz naturel sur le fondement d'accords-cadres.

Il a donné un nom (*Allée Alain Rimbert*) à la voie de desserte créée pour les besoins de l'espace économique du PIOL.

Il a exonéré les exposants du marché des producteurs

de Mazan du règlement de leur redevance au titre de l'année 2020.

Il a accepté que la commune adhère au dispositif «GUSO» pour les besoins de l'organisation et de différents spectacles ou animations.

Il a créé un emploi contractuel de collaborateur de cabinet pour la durée du mandat et un emploi non permanent pour une durée de douze mois pour pallier l'accroissement temporaire d'activité du service RH.

Il a approuvé le maintien du régime indemnitaire des agents atteints du COVID 19 et placés de ce fait en congés de maladie ordinaire.

Il a confirmé le principe d'attribution de bons cadeaux aux agents à l'occasion des fêtes de Noël et en a augmenté le montant.

Il a modifié le tableau des effectifs afin de permettre l'avancement de grade de différents agents.

Il a décidé de faire un don aux communes sinistrées des vallées des Alpes Maritimes suite au passage de la tempête du 2 octobre dernier.

M. le Maire a ensuite rendu compte des décisions municipales qu'il a été amené à prendre depuis la dernière séance du conseil municipal et a répondu à des questions diverses.



Conseil municipal d'installation le 3 juillet 2020

le CONSEIL MUNICIPAL

Un nouveau groupe d'opposition au Conseil municipal

Après les démissions du Conseil municipal de M. Alain Pichot, Mme Roselyne Sultana, M. Pascal Vasset, Mme Sundry Thiebaut, M. Adrien Paul, Mme Camille Meysen, M. Claude Guérin et Mme Joelle Maigre, tous de la liste « *Construisons l'avenir de Mazan* », un nouveau groupe d'opposition vient

de se créer avec MM. Patrick Zambelli et Franck Petit, issus de la liste « *Construisons l'avenir de Mazan* », et M. Bruno Gandon, ancienne tête de liste « *Cœur et Actions pour Mazan* ». Ce groupe s'appelle « *Un nouvel élan pour Mazan* ». Le groupe « *Construisons l'avenir de Mazan* » est désormais composé de Mmes Eve Gallas et Aurélia Pisani.

l'EXPRESSION de l'OPPOSITION

CONSTRUISONS L'AVENIR DE MAZAN

Une fin d'année particulière

Une partie des élus de notre liste a choisi de faire scission en créant un nouveau groupe d'opposition. Construisons l'Avenir de Mazan sera représenté par Aurélia Pisani et Eve Gallas. Dans la continuité de l'esprit qui a animé notre campagne, nous souhaitons rester une opposition responsable, constructive et à l'écoute.

L'image de notre village a une fois de plus été ternie suite à la condamnation d'un adjoint. Nous restons choquées de la réaction de M. Le Maire qui continue de maintenir la délégation de cet élu, sans considération pour la victime ou sa famille. Même si cette condamnation n'entraînait pas obligatoirement le retrait de ses fonctions, on peut se demander quel exemple est donné aux Mazanais et particulièrement aux enfants des écoles.

Nous approuvons le don solidaire de 2000€ offert par la mairie aux sinistrés des Alpes Maritimes. Par contre, lors du Conseil Municipal du 5 novembre, il nous a été demandé de voter la création d'un poste de collaborateur de cabinet du Maire. Ce poste est-il vraiment indispensable puisque nous n'avons à ce jour pas la moindre fiche de poste? Aux nombreuses questions concernant les missions « politiques » de ce collaborateur, le Maire répond seulement « chaque chose en son temps ». Le budget consacré à ce poste (50.000€) n'aurait-il pas pu être utilisé autrement en particulier pour étoffer les services municipaux administratifs ou techniques.

Dans ce contexte sanitaire particulier à l'approche des fêtes, nous souhaitons renouveler notre soutien à tous les Mazanais, qui s'investissent pour faire vivre Mazan.

Prenez soin de vous et passez d'agréables fêtes de fin d'année.

NOTRE VILLAGE AUTREMENT

Des discours... et des actes (suite)

Comme vous, nous avons appris par la presse que le Maire n'excluait pas que **Mazan quitte la CoVe**.

Pourquoi ? Comme il l'a dit en conseil municipal, il n'a pas obtenu de vice-présidence.

Le départ de la CoVe impacterait directement les Mazanais sur :

- La petite enfance (crèches, assistantes maternelles...)
- Le transport
- La gestion des déchets (collecte et traitement)
- Les subventions (projets culturels, sportifs) et le fonds de concours de 180 000€
- La Bibliothèque ...

Pour aller où et pour quels avantages ?

Juste pour que Mr Bonnet soit vice-président d'une intercommunalité ?

Si ce projet se confirme, nous demanderons un référendum pour que tous les Mazanais puissent s'exprimer.

Dans sa campagne, Mr Bonnet disait « **Stop aux dépenses inutiles ! L'argent public est d'abord notre argent !** ». Aujourd'hui, **au mépris de ce qu'il promettait**, il embauche un collaborateur de cabinet, pour un coût de 4 200€ par mois, **un poste politique uniquement à son service** et non à celui des Mazanais !

Avec ces 4 200€ par mois, il serait plus utile d'embaucher deux personnes dans **les services municipaux où les besoins sont réels** : à la maternelle (pour un meilleur respect du protocole sanitaire), aux services techniques...

Nous l'avons proposé en conseil municipal, **cela a été rejeté**.

Décidemment, le Maire oublie vite ses promesses de campagne.

L'opposant d'hier qui critiquait avec virulence la majorité précédente ne fait pas mieux pour la vie démocratique locale.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année malgré la période compliquée que nous vivons.

D'autres informations : www.notre-village-autrement.fr

A. MUH, M. DUFOUR, S. CLAUDON, JF. CLAPAUD

UN NOUVEL ÉLAN POUR MAZAN

La vie communale a connu plusieurs rebondissements depuis l'installation de l'équipe du nouveau Maire ; on a eu la surprise d'apprendre qu'un arrêté municipal déclarait en pleine crise sanitaire, la réouverture des magasins non essentiels ; de l'aveu même du Maire, la réaction du Préfet ne s'est pas fait attendre pour interdire cette initiative inattendue. L'autre surprise est venue de l'annonce de la condamnation pénale d'un des adjoints pour violence sur mineur ! peu importe, le Maire a renouvelé sa confiance à son égard. Enfin on a appris la volonté de recruter un collaborateur de cabinet, dont la mission politique, qui n'a pas été dévoilée, reste à la discrétion du Maire. On aurait souhaité plus de transparence dans ce recrutement qui n'apparaissait nullement nécessaire. Une autre source d'inquiétude vient du désintérêt porté à l'égard

de nombreuses associations, qui s'étaient pourtant montrées compétentes. Après l'assèchement des finances du Comité d'animation, on apprend que le centre culturel serait devenu « sans objet ». Ne faut-il pas faire confiance aux bénévoles des associations plutôt que de se passer de leur collaboration ?? La politique menée par cette nouvelle équipe interroge. Plusieurs agents administratifs ont annoncé leur mutation ; c'est aussi le signe d'un sentiment d'incompréhension à l'égard d'un message politique suscitant la crainte. Il n'est pas sûr que Mazan soit orienté dans la bonne direction, d'autant que Monsieur le Maire mène une fronde contre la COVE. Il a même annoncé au dernier conseil qu'il étudiait une sortie du village de la communauté de communes dont les compétences sont pourtant indispensables. Bonne Année à tous !

Patrick ZAMBELLI, Franck PETIT, Bruno GANDON

les TRAVAUX

▼ ACCROCHAGE DE TABLEAUX

Deux tableaux aux dimensions impressionnantes, ont été accrochés à l'église par les services techniques de la Ville. Accrochage relativement technique pour ne pas abîmer les œuvres en les déplaçant. Selon les explications de M. Joseph Barrauol, historien de l'association Culture et patrimoine, le tableau représentant la Vierge de plain-pied, entourée des sarcophages stylisés et plus loin la chapelle Notre-Dame de Pareloup, est un ex-voto (*une œuvre produite en remerciement d'une grâce accordée*) qui date de 1630. Auparavant placé dans le musée Camille Pautet, ce don de M. Jacotet a fait l'objet d'une restauration par l'atelier de Châteaurenard dans les années 90. Il est maintenant placé dans la chapelle saint-Joseph de l'église paroissiale. Le deuxième tableau, plus petit, est une copie faite au début du XIXème siècle



Sacré-cœur du peintre Batoni

d'un Sacré-cœur du peintre italien Batoni (1709-1785). Ce tableau est suspendu dans la chapelle du Sacré-Cœur située dans le transept droit de l'église.



Accrochage par les services techniques de la Ville

▼ TRAVAUX DE PEINTURE

Mi-novembre, les services techniques achèvent la rénovation de la salle de musique et de la sacristie, dont les murs et les plafonds ont été entièrement repeints.



Salle de musique



Sacristie

► RÉPARATION D'UNE FUITE D'EAU CHEMIN DES JARDINS

Alertés par les riverains pour une fuite d'eau située chemin des Jardins, les services techniques de la ville sont intervenus. Ils sont descendus sous un immeuble et ont accédé par le vide sanitaire à l'endroit de la fuite. Ils ont maçonné un joint d'étanchéité.



CANAL DE CARPENTRAS À MAZAN : PROJET D'EXTENSION POUR L'IRRIGATION

Avant l'été 2022, le réseau d'irrigation du Canal de Carpentras va desservir de nouvelles terres agricoles à Mazan. Ce projet d'extension, dont les travaux devraient débuter à la fin du printemps 2021, couvre 70 hectares sur 4 communes : Bédoin, Saint-Pierre-de-Vassols, Mormoiron et Mazan.

Mais au fait, connaissez-vous le Canal de Carpentras ?

Histoire du Canal de Carpentras

Le canal de Carpentras a été créé en 1860 : une saignée à ciel ouvert, longue de 65 km, parcourant le département de Lagnes à Travaillan. L'eau provient de la Durance qui, rappelons-le, prend sa source



dans les Hautes-Alpes sur la commune de Montgenèvre, au-dessus de Briançon. L'eau des Alpes coule sur notre territoire !

Des petits canaux ont ensuite été creusés au fur et à mesure pour l'irrigation des terres agricoles de la plaine du Comtat Venaissin. A partir des années 1970, des canalisations enterrées furent installées pour permettre d'amener de

l'eau sur de nouveaux secteurs grâce à des stations de pompage qui envoient l'eau sous pression.

Gestion du Canal

Le canal de Carpentras est géré par une association syndicale autorisée (ASA) dont la mission de service



Travaux d'extension du réseau côté domaine de Fondrèche en 2013

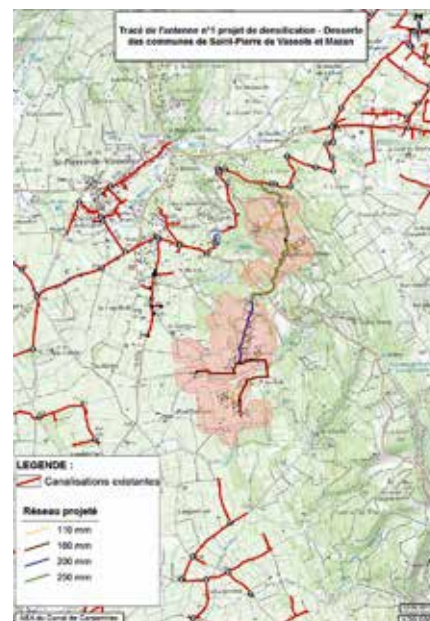
public est la desserte en eau brute des parcelles de son périmètre pour l'irrigation. Au sein de l'ASA, 15000 propriétaires fonciers sont représentés par 34 syndicats élus composant le Conseil syndical. Ils élisent pour 6 ans un président et un vice-président.

Chiffres clés

Aujourd'hui le canal de Carpentras c'est : 39 communes desservies dans le Vaucluse, 12 000 hectares irrigués, 15 000 utilisateurs (agriculteurs et non-agriculteurs), 400 km de canaux à ciel ouvert, 1000 km de canalisations enterrées, 35 stations de pompes.

Faire face à la sécheresse

Avec les épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et de plus en plus intenses, de nombreux agriculteurs demandent à être raccordés au réseau de façon à pouvoir irriguer leurs terres. Un projet d'extension du réseau sous pression (canalisations enterrées) est envisageable si la surface à desservir est suffisamment importante sur un secteur au regard du montant du projet. C'est le cas à Mazan.



Le projet d'extension à Mazan

Après enquête, deux nouvelles antennes de canalisations enterrées vont être installées, étendant le réseau existant sur 70 hectares supplémentaires. La première desservira Bédoin et Mormoiron, la seconde St Pierre de Vassols et Mazan. Les travaux consistent à installer 7km de canalisations et 43 bornes agricoles. A Mazan, le nouveau réseau permettra de desservir le secteur du hameau des Rols et Pied Faucon en partie sur la base des demandes en eau réceptionnées par l'ASA au moment de l'enquête qui a été menée.

Coût et financement

Le projet représente 950 000 €, financé à 80 % par des subventions publiques : l'Union européenne (42 %), le conseil régional PACA (23%) et le conseil départemental de Vaucluse (15%). Les 20% restant sont autofinancés par le canal de Carpentras.

Avantages pour les propriétaires fonciers

L'installation du réseau et d'une borne d'arrosage est gratuite pour les propriétaires desservis. Ils doivent ensuite chaque année s'acquitter de la facturation pour leur adhésion au canal et leur utilisation de l'eau.

les INFOS COMMUNALES

■ INSTALLATIONS DES COMMISSIONS

Lors du conseil municipal le 17 septembre, 12 commissions ont été constituées sur les thèmes suivants : finances, sécurité, travaux-voirie, environnement, sports, affaires scolaires-jeunesse, agriculture, culture-événementiel, urbanisme, commerce-tourisme, communication, patrimoine. Les commissions municipales sont des groupes de travail composés de conseillers municipaux. Leur rôle est d'étudier les dossiers en cours, d'émettre des avis et de faire des propositions au conseil municipal.



▲ NOUVELLE RECRUE

Lysa Caruso est engagée au Pôle social/ CCAS dans le cadre d'un PEC (*Parcours Emploi Compétences*), pour une année. Elle a été recrutée comme soutien administratif et sera notamment chargée de l'accueil des personnes au sein du Pôle social.

Après une formation au lycée des Chênes comme aide médico-psychologique, Lysa Caruso a exercé comme aide-soignante et assistante administrative dans plusieurs établissements accueillant des personnes âgées, en Vaucluse. Bienvenue !

▼ RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année en France, 100 personnes décèdent d'une intoxication au monoxyde de carbone (Co). Le Co est un gaz inodore et incolore. Il est présent lorsqu'une combustion (bois, fuel, essence, gaz, etc.) n'est pas complète. Il diffuse très vite dans l'environnement.

Les bons réflexes :

- Faire vérifier ses appareils de chauffage et les conduits d'évacuation des fumées (ramonage)
- Ne pas détourner des appareils à combustion en système de chauffage
- Aérer le domicile 15 min par jour min.

En cas de symptômes (maux de tête, nausée, confusion mentale, fatigue) :

- Aérer les locaux
- Arrêter les appareils à combustion
- Evacuer les locaux
- Appeler les secours : 15 - 18 ou 112

+ d'infos sur www.paca.ars.sante.fr/prevention-des-intoxications-au-monoxyde-de-carbone



▼ SÉNATORIALES

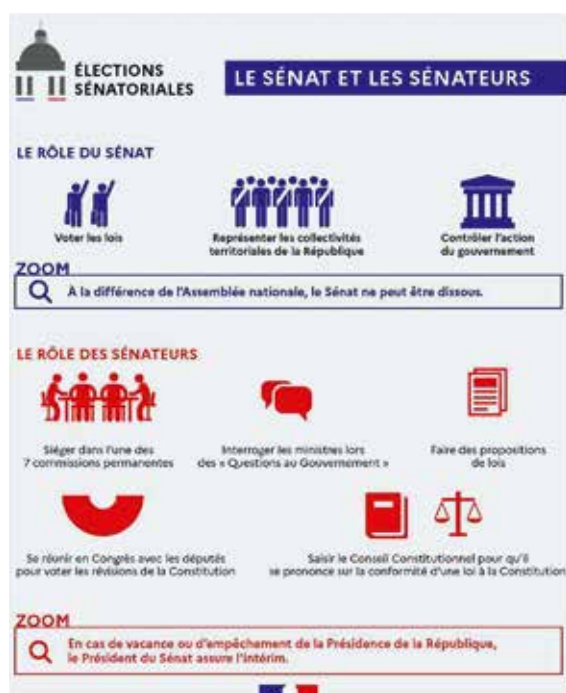
Fin septembre se sont déroulées les élections sénatoriales. Sur les 1303 grands électeurs inscrits, 1290 votants ont été recensés, 1251 suffrages exprimés, 23 votes blanc et 16 nuls.

M. Jean-Baptiste BLANC est élu sénateur avec 32.85% des suffrages exprimés

M. Alain Milon conserve son siège de sénateur avec 28.46% des suffrages exprimés

M. Lucien Stanzione est élu sénateur avec 22.70% des suffrages exprimés.

L'intégralité des résultats sont publiés sur www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Senatoriales

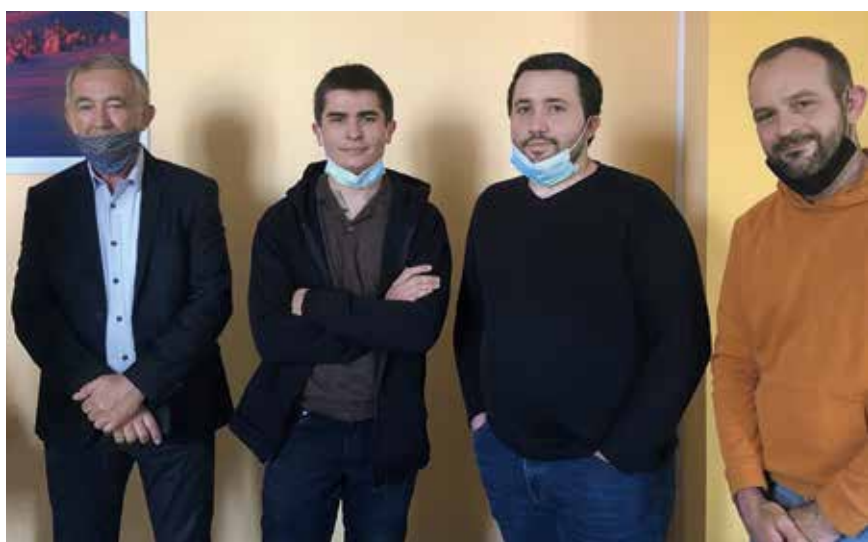


▲ POLITIQUE CULTURELLE POINT PRESSE DE LA BOISERIE

Début octobre, lors d'un point presse en présence des correspondants locaux, l'élue en charge de la culture Madame Sophie Clément a dévoilé les grands axes de la programmation culturelle de la Boiserie. Elle la souhaite « *éclectique, fédératrice et belle* », tournée vers un public jeune et moins jeune. Et elle débute fort, malgré une jauge réduite de moitié : conférence écologique, concert de rock, ciné-conférence, cirque contemporain. Le re-confinement est venu mettre un terme à ce début de saison prometteur, la veille du festival des Nuits Musicales de Mazan.

► SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

Début novembre, la municipalité a lancé la plateforme click&collect avec l'appui technique du groupe Facebook *Les Mazanais*. Les commerçants peuvent s'y inscrire et faire connaître leurs horaires d'ouverture ainsi que les modalités qu'ils proposent pour la vente « prêt à emporter » ou en « livraison à domicile ».



Lancement de la plateforme samedi 7 novembre devant la presse
photo@Pascale Frevol

+ d'infos sur le site commerçants.lesmazanais.fr

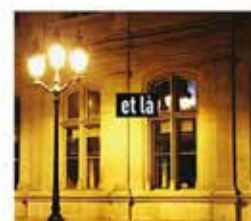
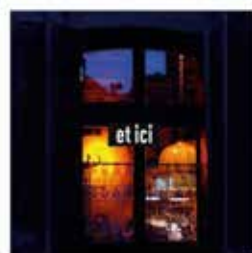


◀ 2 000 € DE DON POUR LES COMMUNES SINISTRÉES DES ALPES- MARITIMES

Le conseil municipal du 5 novembre a voté à l'unanimité la proposition de faire un don à hauteur de 2 000 € aux communes sinistrées des Alpes-Maritimes. Mazan rejoint ainsi l'élan national de solidarité qui s'est formé après le passage de la tempête Alex, le 2 octobre. Il s'agit de venir en aide aux villages dévastés des vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée, par l'intermédiaire de l'Association des Maires de France

▶ 1900 MASQUES DISTRIBUÉS AUX ÉCOLES

Fin novembre, 900 masques ont été distribués aux écoles, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Ces masques sont en tissu et lavables 50 fois. Ils ont été financés par la commune et la CoVe. Début novembre, le maire avait pris la décision d'acheter 1000 masques et de les remettre aux directrices de la Condamine et de Saint-Dominique.



► UN DISPOSITIF SOLIDAIRE POUR SÉCURISER NOTRE ENVIRONNEMENT

Alors que « *Voisins vigilants* » devient une marque déposée, le dispositif « *Participation citoyenne* » est activé depuis le mois d'août par les élus de la municipalité. Bien que le nombre de cambriolages à Mazan soient faibles (3 en 2020 contre 7 en 2019), il est opportun de renforcer le lien entre élus, habitants et forces de sécurité pour favoriser un environnement sécurisé. Ainsi, les auteurs d'actes malveillants seraient dissuadés d'agir. Pour cela, les adhérents au dispositif « *Participation citoyenne* » disposent d'un mail et d'un téléphone pour signaler tout comportement ou véhicule qui leur paraîtrait suspect. Au-delà de la tranche horaire 7h-17h, ils doivent appeler le numéro 17. Les services de police s'engagent à leur faire un retour à chaque signalement reçu.

+ d'info et inscription auprès de M. Durand
06 08 47 50 75 durand-a@mazan.fr



Réunion d'information publique mi-septembre avec les forces de sécurité

Mazan
terroir du géant

Le parking de la place du 11 Novembre est en zone bleue

ZONE BLEUE = 1H30 DE STATIONNEMENT*
*Attention, si vous oubliez votre disque ou dépassez ce temps, vous risquez une amende (35 euros) selon l'article R417-3 du code de la route

ZONE BLEUE
du lundi au samedi
de 9h à 12h et
de 14h30 à 18h30

+ d'infos : 04 90 69 70 19 / mairie-mazan@wanadoo.fr
www.mazan.fr

■ DÉCONNEXION DES ALARMES

Le conseil municipal, lors de la séance du 17 septembre, a mis fin au service de téléconnexion des alarmes, qui existait à Mazan depuis 2002.

Pourquoi avoir mis fin à ce service ?

Il consistait à relier les alarmes privées au téléphone de la police municipale, ce qui peut revêtir un caractère d'intérêt public lorsque l'initiative privée est défaillante ou couvre mal les besoins.

Tel était le cas en 2002, lorsque le service a été mis en place par la municipalité.

Mais depuis 2002, le marché de la télésurveillance s'est beaucoup développé : aujourd'hui, de nombreux opérateurs privés existent sur le territoire. Ils proposent des offres diversifiées répondant aux besoins de protection des biens mobiliers et immobiliers des particuliers. Ainsi, l'intervention publique en ce domaine ne se justifie plus et serait même illégale.

En 2018, la Cour d'Appel Administrative de Versailles a d'ailleurs condamné la commune de Drancy à mettre fin au contrat de télésurveillance qui liait ses administrés à la police municipale, ainsi qu'à dédommager M.C au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

INFORMATIONS PRATIQUES

Découvrez l'essentiel de Mazan
(actu, évènements, vie municipale, projets...)
sur www.mazan.fr

Horaires d'ouverture au public des services municipaux

Police Municipale : 04 90 69 77 28

Accueil et population

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h - 04 90 69 70 19

Site : www.mazan.fr - mairie-mazan@wanadoo.fr

Direction générale des services : 04 90 69 70 19

Urbanisme : 04 90 69 47 87

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Communication : 04 90 69 47 84

Affaires scolaires / RH : 04 90 69 47 86

Comptabilité / Marchés publics : 04 90 69 47 86

Services techniques : 04 90 69 80 20

Pôle social : Tél 09 63 60 90 36 -

Fax 04 90 69 52 55. Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h

de 13h30 à 17h. Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous les mardis après-midi de 13h30 à 17h

Bibliothèque municipale : 04 90 69 82 76

Le lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30

Les mardi et vendredi de 15h à 18h30

Le samedi de 10h à 12h

bibliotheque@mazan.fr

Bureau d'information touristique : 04 90 69 74 27

Horaires d'ouverture

Septembre/Octobre : du lundi au vendredi

9h30-12h30/14h30-18h

PERMANENCES

En Mairie

Architecte conseil. Les 2^e et 4^e jeudis du mois, sur rdv auprès du service Urbanisme 04 90 69 47 87

SOLIHA 84 (Opération façade). Le 2^e jeudi du mois, sur rdv auprès du service Urbanisme 04 90 69 47 87

Le conciliateur de justice. Les permanences en mairie avec un conciliateur de justice ont lieu sur RDV (04 90 69 70 19) le 27 janvier, le 24 février et le 24 mars.

Au pôle social de la Condamine (CCAS) 424 chemin des écoliers

Conseil en formalités administratives. Tous les jours sauf mardi après-midi sur rdv et vendredi après-midi 04 90 69 52 55

Assistante sociale. Le 1^{er} mercredi du mois, les 2^e, 3^e, 4^e jeudis du mois sur RDV - 04 90 63 95 00 ou 09 63 60 90 36

Au local du RASED 434 chemin des écoliers

PMI : 1^{er} et 3^e mardis du mois de 9h à 12h - 04 90 63 95 00

Point écoute « Le passage » 2^e mercredi après-midi du mois sur rdv

AERE : 2^e jeudi apm du mois sur rdv

AMAV : 2^e vendredi du mois apm sur rdv 04 90 86 15 30

Mutuelle de santé : mardi 8h30 - 17h, jeudi 13h30 - 17h sur rdv : 06 74 95 58 22

MÉDECINS DE GARDE

Dr Brenguier : 04 90 69 77 58

Dr Casegas : 04 90 65 92 12

Dr Caut-Poitout : 04 90 69 63 15

Dr Coste : 04 90 69 77 68

Dr Gubert : 04 90 65 92 12

Dr Hansberger : 04 90 65 92 12

Dr Lunadier : 04 90 61 80 27

Dr Blanchard Marmottan : 04 65 02 00 40

Dr Nadra : 04 90 61 88 96

Dr Daniel Turturica : 04 90 69 70 17

Dr Irina Turturica : 04 90 29 67 78

Janvier

Vendredi 1^{er}, samedi 2, dimanche 3

Docteur Gubert

Samedi 9, dimanche 10

Docteur Casegas

Samedi 16, dimanche 17

Docteur Blanchard-Marmottan

Samedi 23, dimanche 24

Docteur Brenguier

Samedi 30, dimanche 31

Docteur Blanchard-Marmottan

Février

Samedi 6, dimanche 7

Docteur Lunadier

Samedi 13, dimanche 14

Docteur Blanchard-Marmottan

Samedi 20, dimanche 21

Docteur Caut-Poitout

Samedi 27, dimanche 28

Docteur Blanchard-Marmottan

Mars

Samedi 6, dimanche 7

Docteur Brenguier

Samedi 13, dimanche 14

Docteur Casegas

Samedi 20, dimanche 21

Docteur

Samedi 27, dimanche 28

Docteur Blanchard-Marmottan

Sous réserve de modifications

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18

Samu : 15

Police secours : 17

Police Municipale : 04 90 69 77 28

Commissariat Carpentras :

04 90 67 62 00

Gendarmerie de Carpentras :

04 90 63 09 00

Urgences Hôpital Carpentras :

04 32 85 90 00

Pôle Santé : 04 32 85 88 88

Maternité Carpentras :

04 32 85 88 88

Synergia polyclinique :

04 32 85 85 85

Centre Anti-Poison : 04 91 75 25 25

Centre Grands Brulés :

04 91 94 16 69

NAISSANCES

Septembre

Blot Manon

Baud Anton

Weber Wagna

Octobre

Martin Luis

Gautier Emile

Navarro Luna

Novembre

Ojeda Joseph

Ojeda Romy

MARIAGES

Août

• Sofian **Bouzaghda** et

Mélissa **Löfdahl**

• Maxence **Capdevielle** et

Agatha **Mencarelli**

• Sébastien **Camacho** et

Fanny **Herbaut**

• Thomas **Lambert** et

Aurélie **Malaquin**

• Laurent **Lemoy** et

Jéssica **Reynaud**

Septembre

• Gilles **Carré** et

Ana **Almeida de Oliveira**

DÉCÈS

Septembre

Gérard **Brondel**

Nicole **Aubouard**

Octobre

Claude **Preschesmisky**

Amélie **Barret**

Pierre **Jeannin**

Dolores **Olivert**

Suzanne **Dobanton**

Novembre

Jeanne **Uzel**

Léonne **Blanc**

click & collect

les commerçants
de Mazan s'organisent



Heures d'ouverture ? Vente à emporter ou livraison ?
Retrouvez ces infos sur

www.commerçants.lesmazanais.fr

PLATEFORME EN LIGNE CRÉÉE PAR



Commerçants ou entrepreneurs sur Mazan, n'hésitez pas
à vous inscrire sur le site, c'est gratuit !

LISTE DES COMMERÇANTS ÉGALEMENT DISPONIBLE
SUR LE SITE DE LA VILLE www.mazan.fr

PERSONNES VULNÉRABLES

Le CCAS peut se charger des livraisons de courses et médicaments



appelez-les au 04 90 69 52 55

CONCOURS DE DESSIN et appel aux dons



jusqu'au 15 janvier 2021

Règlement et inscription sur
www.mazan.fr



Noël

4 à 7 ans



Carnaval

8 à 11 ans



Paix attitude

12 à 15 ans

Concours ouvert aux enfants de 4 à 15 ans
des familles ayant effectué un don en ligne sur :
soutenir.afm-telethon.fr/telethon-2020-commune-de-mazan

INFOS CCAS : 04 90 69 52 55